

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2016

---

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES DE CERTAINS ENGINES MOTORISÉS - (N° 1698)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par  
M. Pauvros, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 4, substituer aux références :

« alinéas précédents »,

les références :

« premier, quatrième et sixième alinéas du présent article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.